



Termes des Références de l'Atelier de présentation du document d'observations de PCQVP-Mali et les commentaires des autres membres de la société civile sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier et d'échanges sur le processus ITIE au Mali

I- Contexte:

La Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez a été créée le 30 avril 2008 et enregistrée sous le N° 349/G-DB du Récépissé de déclaration d'Association en date du 08 Mai 2009. Elle est un réseau d'organisations légalement constituées regroupant seize (16) organisations de la société civile appartenant aux associations des droits humains, de développement socioéconomique, de l'environnement, de la presse, de l'étude et de la formation. La Coalition œuvre pour la transparence dans l'exploitation des ressources tirées des Industries Extractives.

De l'accession à l'indépendance des États africains à nos jours, le secteur minier a connu plusieurs bouleversements d'ordre économique et environnemental ayant conduit à des réformes successives. En effet, les États ont démontré leur ambition de faire du secteur extractif un élément catalyseur pour le développement de leur économie. Cela se manifeste à travers un rééquilibrage des bénéfices, un transfert de compétence et de technologie, un apport important des entreprises locales et du personnel local, d'où le concept du contenu local, sans pour autant oublier les enjeux environnementaux. Afin d'atteindre ces objectifs de croissance économique, au niveau continental, l'Union Africaine adopta la Vision Minière Africaine, en février 2009, constituant le cadre d'orientation africain visant à faire des ressources minières un élément catalyseur du développement macro et micro-économique desdits États. Une vision partagée par les cinquante-cinq (55) pays de l'UA visant à créer « les conditions nécessaires à assurer le développement et la transformation structurelle des États africains, grâce à une nouvelle approche concernant l'utilisation des ressources minières »; sur le plan national, différentes réformes ont été entreprises, notamment l'adoption des Codes miniers du Burkina Faso (2014), de la Côte d'Ivoire (2015), du Cameroun (2016), du Sénégal (2018) et le Mali (Août 2019).

Cette dernière réforme intervenue au Mali constitue la quatrième après celles de 1991, 1999, 2012.

Les objectifs étant, notamment :

- la maximisation des bénéfices de l'État,
- > la formalisation du secteur minier artisanal.
- > le réaménagement des titres miniers,
- > le renforcement des obligations environnementales des exploitants miniers,
- la prise en compte du contenu local et du développement communautaire,
- ➤ la réduction des avantages d'ordre fiscal,
- ➤ la revue de la garantie de stabilité source de critique des organisations de la société civile

PCQVP-MALI

la création du fonds de développement local.

Toutefois, il est à signaler que malgré une réticence de la part de la société civile notamment PCQVP-Mali sur le projet d'ordonnance adoptée le 21 Août 2019 en Conseil des Ministres suite à l'absence de débat de fond dont devait faire l'objet ce document et qui ouvrira la voie à un amendement de son contenu permettant une meilleure prise en compte des droits des communautés, le Gouvernement de la République du Mali a définitivement adopté l'ORDONNANCE N°2019-022/P-RM DU 27 SEPTEMBRE 2019.

A l'heure actuelle des discussions sont en cours pour la validation du projet de décret d'application de l'ordonnance n°2019-022/P-RM du 27 septembre 2020 portant Code Minier en République du Mali.

C'est dans ce cadre que, la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez Mali, consciente de son rôle de 1^{er} plan pour la prise en compte des intérêts des communautés locales, dans le cadre de son plaidoyer sur la relecture du code minier, convaincue que le code minier et son décret d'application font partie des préoccupations de toutes les couches de la société, envisage d'organiser un «Atelier de présentation du document d'observations de PCQVP-Mali et les commentaires des autres membres de la société civile sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier et d'échanges sur le processus ITIE au Mali ».

Cette activité entre dans le cadre de l'exécution du « Programme d'Appui au processus de réforme du code Minier et à la protection des droits des collectivités et des communautés affectées par les opérations minières au Mali » de PCQVP-Mali avec l'appui technique et financier d'OSIWA (Open Society Foundation for West Africa).

Il est organisé dans le souci constant de PCQVP-Mali d'assurer une participation large et entière des autres membres de la société civile pour assurer le débat public tant souhaité sur la relecture du code minier en cours et sur le processus ITIE au Mali.

II- Objectif Général:

Cette activité a pour but de présenter le document d'observations de PCQVP-Mali sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier en république du Mali aux membres de la société civile afin de recueillir leurs commentaires et d'assurer une mobilisation durable et constante des autres membres de la société civile ne siégeant pas au CP-ITIE pour faire entendre leur voix sur tous les processus en cours au Mali.

2.1: Objectifs spécifiques:

De façon spécifique, il s'agira:

- 1. De passer en revue les recommandations de PCQVP-Mali sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier en République du Mali ;
- 2. Recueillir les observations et les commentaires des autres membres de la société civile sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier en République du Mali ;

PCQVP-MALI

- 3. Doter la société civile malienne de la capacité à s'exprimer librement sur les questions de transparence et de gouvernance des ressources naturelles, et de contribuer au débat public en cours sur le code minier.
- 4. Partager les dernières informations sur l'évolution de la mise en œuvre du processus ITIE au Mali.

2.2 Résultats attendus :

Au terme de ces rencontres d'échange, les résultats suivants sont atteints :

- 1. Les observations de PCQVP-Mali sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier en République du Mali sont passées en revues ;
- 2. Le document de plaidoyer de PCQVP-Mali sur le projet de décret d'application de l'ordonnance portant code minier en République du Mali est complété par les observations et commentaires des autres membres de la société civile malienne évoluant dans le secteur extractif ;
- 3. Les questions de transparence et de gouvernance des ressources naturelles sont discutées valablement par les autres membres de la société civile avec maîtrise et aisance ;
- 4. Les membres du collège de la société civile siégeant au Comité de Pilotage ITIE-Mali ont partagé avec les autres membres de la société civile non membres du CP-ITIE les dernières évolutions du processus de mise en œuvre de l'ITIE au Mali.

III- Participants:

En raison des mesures en cours pour le respect de la distanciation sociale liée à la Covid-19, cette rencontre d'échange va réunir 37 participants appartenant aux :

- Institutions de la République ; Syndicats ; Alliés de PCQVP-Mali ; de la Société civile ; des membres PCQVP-Mali et de Presse.
- IV- Date et Lieu : le 01 juillet 2020 à la l'Hôtel Millénium de Bamako.
- **V-** Logistique et Personne contact :

Pour toutes questions spécifiques, adressez-vous à :

-M. Nouhoum DIAKITE Coordinateur PCQVP-Mali

Email: pcqvpmali@gmail.com // nouhoumdiakite77@gmail.com,

Tel: (+223) 70 26 33 63 // 76 13 55 52 // 64 60 05 34;

VI- Programme: 1 Jour de rencontre.

NB: Les mesures de distanciation sociale pour la lutte contre la pandémie à Covid-19 seront observées.

PCQVP-MALI